



VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'AGGLO SOUTIEN L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

INFORMATIONS ET CONDITIONS
SUR AGGLO-VALDEFENSCH.FR



Service Eau
& Assainissement

QUI EST CONCERNÉ ?

La campagne d'aide à l'achat d'un récupérateur aérien d'eau de pluie s'applique à **tout habitant du territoire du Val de Fensch.**

Elle s'adresse aux particuliers, qu'ils soient propriétaires de leur logement ou locataires ou occupants à titre gratuit (sur accord du propriétaire), **sans condition de ressources.**

L'aide est versée dans la limite d'une demande par foyer fiscal, **pour un équipement acquis à partir du 1^{er} octobre 2023.**

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

POUR UNE CUVE AÉRIENNE DE 300 À 499 LITRES

Cette aide est fixée à 50 % du prix d'achat et plafonnée à 50 €.

Exemples :

- Pour une cuve d'une valeur de 45€, l'aide sera de 22,50€
- Pour une cuve d'une valeur de 150€, l'aide sera de 50€

POUR UNE CUVE AÉRIENNE DE 500 LITRES OU PLUS

Cette aide est fixée à 50 % du prix d'achat et plafonnée à 100 €.

Exemples :

- Pour une cuve d'une valeur de 180€, l'aide sera de 90€
- Pour une cuve d'une valeur de 370€, l'aide sera de 100€

COMMENT PROCÉDER ?

DEMANDER UNE FACTURE DÉTAILLÉE À VOTRE REVENDEUR

Doivent y figurer votre nom et prénom, votre adresse, le montant TTC de l'équipement acquis, la contenance.

DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE

SOIT EN LIGNE SUR AGGLO-VALDEFENSCH.FR

SOIT EN DÉPOSANT VOTRE DOSSIER À L'HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

Dans les 2 cas, vous devrez fournir une copie de la facture, de votre carte d'identité, un justificatif de domicile, votre RIB et l'accord écrit de votre propriétaire si vous êtes locataire ou occupant à titre gratuit.

**INFORMATIONS ET CONDITIONS SUR AGGLO-VALDEFENSCH.FR
OU EAU.ASSAINISSEMENT@AGGLO-VALDEFENSCH.FR OU 03 82 86 81 81**

